



CONSEIL NATIONAL DU SIDA  
7 RUE D'ANJOU  
75008 PARIS  
T. 33 [0]1 40 56 68 50  
F. 33 [0]1 40 56 68 90  
CNS.SANTE.FR

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

**TOXICOMANIE**

**FR**

**21 SEPTEMBRE 1993**

**COMMUNIQUÉ ANNONÇANT LA REMISE AUX  
POUVOIRS PUBLICS DU RAPPORT TOXICOMANIE ET  
SIDA**

Le Conseil national du sida a remis le 20 septembre 1993 un rapport suivi d'un avis sur Toxicomanie et sida au Premier ministre, au ministre des affaires sociales, au ministre de l'intérieur, au garde des Sceaux et au ministre de la santé.

Une fois remis aux pouvoirs publics, ce rapport est à la disposition des journalistes.

Le Conseil national du sida demande que la priorité des pouvoirs publics soit la prévention et la protection de la santé publique et non la répression de l'usage simple de drogues. Au niveau national comme au niveau local le Conseil national du sida préconise une nouvelle politique d'aide aux toxicomanes.